

HAUTBUGEY

AGGLOMÉRATION



Infos pratiques bacs jaunes

Haut-Bugey Agglomération

04 74 81 23 70 - poledchet@hautbugey-agglomeration.fr

www.hautbugey-agglomeration.fr

Les bacs jaunes arrivent dans le Haut-Bugey

Haut-Bugey Agglomération répond aux attentes de ses habitants en déployant à partir de fin 2022 ce nouveau service qui facilitera le tri des déchets. Cette nouvelle collecte d'emballages et papiers permettra de répondre aux besoins du plus grand nombre et de simplifier le geste de tri (plus besoin d'aller déposer les emballages et papiers dans une colonne d'apport volontaire ou en déchetterie).

Il y aura 2 types de poubelles correspondant chacun à une collecte différente :

- les poubelles à couvercle rouge serviront pour les ordures ménagères (emballées en sacs)
- les poubelles à couvercle jaune serviront pour les déchets recyclables (en vrac).



”

Faciliter la vie de nos habitants et le geste de tri

Laurent COMTET

Vice-Président HBA en charge de la gestion et valorisation des déchets

16 419

c'est en tonnes le poids des ordures résiduelles retrouvées dans les poubelles des ménages du Haut-Bugey en 2021

2 692 892

c'est en euros le coût global du traitement des ordures ménagères résiduelles pour le Haut-Bugey assuré par le SIVALOR (ex-SIDEFAGE), ORGANOM et le SITOM Nord-Isère

20 000

c'est le nombre de bacs pour équiper l'ensemble du territoire

Une situation actuelle très hétérogène

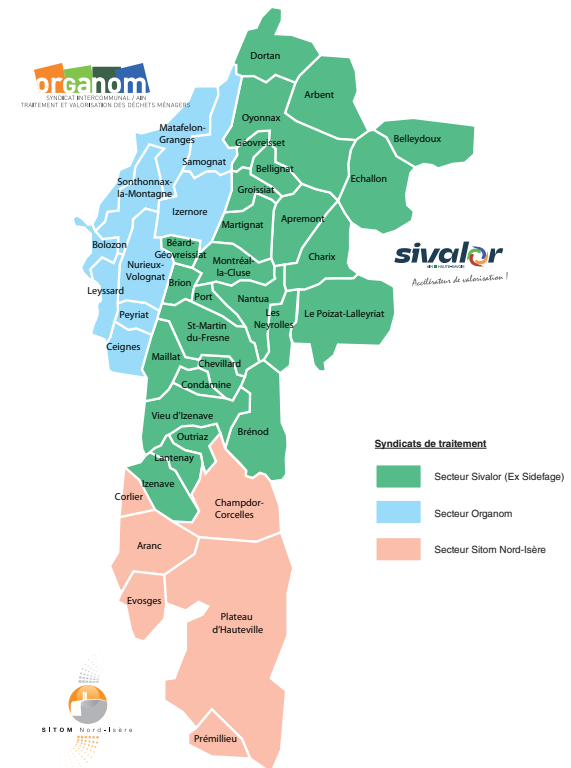
Résultante de la fusion des 5 ex-communautés de communes, la collecte des recyclables hors-verre souffre à ce jour de nombreuses disparités selon la localité concernant :

- le mode de collecte : apport volontaire ou porte-à-porte
- le type de contenant : colonnes de tri ou sacs jaunes
- les couleurs de tri : jaune-vert ou jaune-bleu-vert
- les consignes de tri : extension des consignes de tri à tous les emballages sur seulement 15 communes sur 42
- les multiples acteurs : SIVALOR (ex-SIDEFAGE), ORGANOM, SITOM Nord-Isère, HBA...

Des résultats décevants

Depuis juin 2021 et le rachat des collecteurs historiques comme Serrand par exemple, les usagers et élus des 42 communes du Haut-Bugey ont pu constater une dégradation de la qualité de service, avec des débordements fréquents des points de tri et ce malgré les nombreux signalements effectués auprès du SIVALOR. Ce dernier a alors ouvert la porte à une reprise de la collecte par les collectivités adhérentes depuis début 2022. HBA a donc saisi la balle au bond.

Par ailleurs, les performances de tri en baisse depuis plusieurs mois et la difficulté d'implanter de nouveaux points de tri sans gêne pour les riverains ont conforté les élus du Haut-Bugey dans le choix de faire évoluer la collecte des recyclables.



BACS JAUNES

Faciliter le tri

Une harmonisation pour améliorer les performances de tri

A partir de janvier 2023, le schéma de collecte va être simplifié avec une généralisation progressive de la collecte en bacs jaunes en porte-à-porte (ou en points de regroupement lorsque la configuration de la voirie ne permet pas le passage d'un camion). De même, l'extension des consignes de tri sera effective sur l'ensemble des 42 communes de Haut-Bugey Agglomération avec les emballages et papiers recyclables (hors-verre) dans un bac jaune en vrac.

A retenir : la collecte du verre se fera toujours en apport volontaire dans les colonnes de tri du verre.



Une solution pour améliorer le service

Ce service supplémentaire pour les habitants du Haut-Bugey sera indolore pour l'environnement puisqu'une tournée hebdomadaire de collecte des ordures ménagères (bacs rouges) sera remplacée par une collecte de déchets recyclables (bacs jaunes) :

- communes de moins de 1 500 habitants : une collecte bacs rouges et une collecte bacs jaunes tous les 15 jours (en alternance chaque semaine)
- communes entre 1 500 et 3 000 habitants : une collecte bacs rouges par semaine et une collecte bacs jaunes tous les 15 jours
- communes de plus de 3 000 habitants : une collecte bacs rouges et une collecte bacs jaunes par semaine (les secteurs d'habitats les plus denses seront collectés plus d'une fois par semaine pour les bacs rouges).



Des avantages pour tous

- Un service supplémentaire avec la collecte des déchets recyclables en porte-à-porte
- Meilleures performances de tri avec la simplification du geste
- Moins de dépôts sauvages autour des points de tri
- Maîtrise des coûts en remplaçant une collecte bacs rouges par une collecte bacs jaunes.

Focus



La distribution des bacs étalée sur un an

Novembre-décembre 2022	Janvier-février 2023	Janvier-Février 2024
Collecte à partir du 2 janvier 2023	Collecte à partir du 27 février 2023	Collecte à partir du 11 mars 2024
Arbent	Apremont	Aranc
Belleydoux	Béard-Géovreissiat	Bolozon
Bellignat	Brénod	Ceignes
Dortan	Brion	Champdor-Corcelles
Echallon	Charix	Corlier
Géovreissiat	Chevillard	Evosges
Groissiat	Condamine-la-Doye	Izernore
Martignat	Izenave	Leyssard
Oyonnax	Lantenay	Matafelon-Granges
	Le Poizat-Lalleyriat	Nurieux-Volognat
	Les Neyrolles	Peyriat
	Maillat	Plateau d'Hauteville
	Montréal-la-Cluse	Prémillieu
	Nantua	Samognat
	Outriaz	Sonthonnax-la-Montagne
	Port	
	Saint Martin du Fresne	
	Vieu d'Izenave	



Une opération d'enquête puis de distribution sera réalisée par les agents de l'entreprise ESE France, sélectionnée par HBA.

En habitat individuel, les enquêteurs se rendent directement chez les usagers (sans rentrer à l'intérieur de l'habitation) et définissent avec eux le volume de bac qui leur sera attribué en fonction notamment du nombre d'habitants du foyer. Des questions comme l'emplacement de présentation du bac poubelle ou les difficultés de remisage du bac pourront être étudiées.

En habitat collectif, le prestataire définira avec les bailleurs ou les syndicats de copropriété les volumes et quantités de bacs nécessaires en fonction du nombre de logements et de résidents, et des contraintes liées aux locaux de stockage des bacs poubelles.

Lorsque la configuration de la voirie ne permet pas le passage du camion de collecte en porte-à-porte, des bacs de regroupement seront disposés en entrée de rue.

DANS CE BAC, JE TRIE EN VRAC TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS

Papiers et emballages en carton

Emballages plastiques

HAUT BUGEY
AGGLOMÉRATION

Les bons gestes de tri
Bien les vider, inutile de laver, déposer dans le bac séparés les uns des autres et sans sac. Apporter les gros cartons en déchetterie.

Quid de l'utilisation du bac jaune

- Déposer les emballages et papiers recyclables EN VRAC dans le bac
- Les bacs doivent être présentés en limite de voirie publique la veille au soir du jour de collecte et rentrés dans les propriétés dès la collecte effectuée (comme pour les bacs rouges)
- Bien respecter les consignes de tri gravées sur le couvercle des bacs jaunes
- Le verre doit toujours être déposé dans les colonnes de tri à verre
- Les gros cartons bruns doivent être déposés en déchetterie

COMPOSTER



C'EST TOUT

GAGNÉ

VOUS HABITEZ UNE DES 42 COMMUNES
DE HAUT-BUGEY AGGLOMÉRATION

COMMANDEZ VOTRE COMPOSTEUR MADE IN HAUT-BUGEY

RENSEIGNEMENTS ET COMMANDES :

WWW.HAUTBUGEY-AGGLOMERATION.FR

CONTACT HAUTBUGEY-AGGLOMERATION.FR / 04 74 81 23 70